

évaluation S - concerne la Modification n°4  
commune de Jenlain

M<sup>me</sup> LIMELETTE parcelle 950 6 résidence VERDUN  
F<sup>me</sup> TRIFI parcelle 1149 - 1147 - 1162 99bis route nationale

- Nuisance avec la venue de camions (qui vont desservir la brasserie), le maire a mis un feu tricolore pour ralentir la circulation et veut interdire le passage de camions dans le village. (Donc plus de camions avec l'extension)
  - Nuisance pour l'odeur (pendant 4 à 6 mois l'été une odeur d'houblon et sans compter l'odeur de la nouvelle station d'épuration.
  - Nous pensons que nos maisons vont dévaluer si la brasserie s'agrandit.
  - Deux maisons qui ont été achetées alors que 2 familles auraient pu s'installer à JENLAIN (nous aurions peut être pu sauver une classe d'école.)
  - M<sup>re</sup> le Maire a fait ses réunions en douce sans prévenir les riverains autour de la brasserie et nous n'avons pas été prévenu non plus d'une permanence à Jenlain, ni de flyers dans les boîtes aux lettres)
  - Lors d'une réunion auquel on était convoqué et informé (je m'en ai su par un courrier anonyme quelques heures avant la réunion) M<sup>me</sup> LIMELETTE n'étant rendue.
  - M<sup>re</sup> le Maire était surpris de la voir après 2 mn de réunion
  - M<sup>re</sup> le Maire a disparu. Le propriétaire de la brasserie a dit vouloir faire une construction de 7 à 8 m de haut pour faire du stockage et après sa nouvelle chaîne de production.
- Pouvez vous nous répondre.